

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 43 (1970)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour coopératives suisses de construction et d'habitation, Riehen : assemblée générale ordinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation, Riehen

49

Assemblée générale ordinaire

Les membres sont invités à participer à la 13^e assemblée générale ordinaire le samedi 27 juin 1970, à 14 heures, au COMPTOIR SUISSE, Rond-Point, Palais de Beaulieu, LAUSANNE.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 juin 1969 à Zurich.
2. Rapport de gestion.
3. Comptes annuels et bilan de l'exercice 1969.
Rapport des vérificateurs des comptes.
Votation pour donner décharge au comité.
4. Election d'un membre au comité et éventuellement d'un vérificateur des comptes.
5. Propositions individuelles.
6. Divers.

Les membres ayant des propositions à présenter à l'assemblée générale sont priés de les faire parvenir jusqu'au 31 mai 1970 au président: M. E. Matter, directeur, Coopérative de consommation des deux Bâles, case postale, 4002 Bâle.

L'assemblée générale aura lieu comme d'habitude, dans le cadre de l'Assemblée des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL). Le comité espère pouvoir compter sur une nombreuse participation.

Extrait du 12^e rapport annuel, exercice 1969

Comme l'année dernière, les membres de notre Société coopérative de cautionnement hypothécaire recevront le rapport annuel et les comptes de l'exercice écoulé sous la forme d'une brochure qui leur sera adressée directement. En voici un résumé:

Durant l'exercice 1969 le capital en parts sociales a passé de 1 505 700 fr. à 1 569 600 fr. Les cautionnements en cours au 31 décembre 1969 atteignent un montant de 10 873 498 fr. 95, tandis que les cautionnements accordés mais pas encore effectués atteignent le montant de 7 817 000 fr. Une nouvelle augmentation du capital sera nécessaire durant l'année en cours si nous voulons pouvoir répondre favorablement aux demandes qui nous parviennent ces derniers temps.

Les comptes de l'exercice se présentent comme suit:

Pertes et profits

	Charges	Produits
	Fr.	Fr.
Indemnités et séances du comité	4 301.40	
Impôts et contributions	7 494.55	
Frais généraux	1 949.40	
Cotisations AVS	63.60	
Solde reporté de l'exercice précédent		903.15
Intérêts actifs		77 869.15
Primes de cautionnement		37 870.75
Finances d'admission		100.—
Finances d'inscription et d'examen		3 205.—
Solde = Bénéfice à disposition	106 139.10	
	<u>119 948.05</u>	<u>119 948.05</u>

Bilan au 31 décembre 1969 avant la répartition du bénéfice

	Actif	Passif
	Fr.	Fr.
Banques	64 958.50	
Titres	1 835 000.—	
Impôt anticipé	15 461.65	
Mobilier	1.—	
Actif transitoire	17 091.20	
Capital en parts sociales		1 569 600.—
Réserve-ducroire		243 000.—
Passif transitoire		13 773.25
Pertes et profits		
Report 1968	903.15	
Bénéfice 1969	105 235.95	106 139.10
	<u>1 932 512.35</u>	<u>1 932 512.35</u>

Propositions du comité à l'assemblée générale au sujet de la répartition du bénéfice de 106 139 fr. 10:

	Fr.
Intérêts aux parts sociales 3½ % s/ 1 569 600.— =	53 829.35
Attribution à la Réserve-ducroire	52 000.—
Report à Pertes et profits c/nouveau	309.75
	<u>106 139.10</u>

Riehen et Zurich, le 31 décembre 1969.

Le président: E. Matter
Le gérant: H. Bänninger
Trad. R. Gerber.